



SOCOTEC BELGIUM ASBL

			01	1
Ν	r	1	61	14

	Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante						
Rapport d'inspection - Install	ation électrique domesti	que BI/IE	sı existan	le			
N° de rapport : 23/1/ 0.9 0//0 Concerne : 2 contrôle dans le cadre d'une vente Type d'habitation : □ maison appartement □							
Concerne : contrôle dans le cadre d'une vente	controle periodique	P					
Type d'habitation : ☐ maison d'appartement ☐ Demandeur :	autres :		2 6	CA:UC			
Demandeur: College College M.	use de co		d				
Personne sur place :	code EAN de l'installation :	<i>N</i> .					
Adresse de la visite:	MILL JAME	and the					
Adresse de la visite :	: Offernes	client:	.N.E				
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271	276 bis et dérogations 📈 271	bis 🛚 278					
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asb	: CHECK-LIST-INS-E-11						
Description de l'installation visitée :	Protection générale du branch	noment: 21	Δ				
Tension d'utilisation : D	nombre de circ	uits terminau	x: 2+1				
Ø3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V Contrôles par examen visuel, tests et mesure	Nombre de tableaux : 2	HOHIDIC GO ONC	ano torrinia				
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou				
Description		Lifoldio	ordre	dérog.			
Correspondences des schémes à l'installation		V					
Correspondances des schémas à l'installation Etat du matériel électrique installé	X						
Mesures de protection contre les contacts directs	**	V					
Mesures de protection contre les contacts directs Mesures de protection contre les contacts indirects	8	-					
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur	propre bouton de test						
Note : différentiel □ plombé □ non plombable	×						
Boucles de défaut & raccordement adéquat des	8						
Continuité des connexions équipotentielles princ							
continuité du conducteur de protection jusqu'aux	X	1.000					
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X						
Matériel électrique mobile branché au moment d		- 8	X				
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 2	X						
Résistance d'isolement générale par rapport à la	×						
Résistance de dispersion de la prise de terre :	W/						
Identification des appareils de mesure : repris	ividuel de l'ager	nt SOCOTEC	BELGIUM asbl				
Manguements / Notes :							
Julham da	- lee to o		11-01				
All Comments	- acousting	O.E	13/.000	102			
* Absence de con Veron * Renestoyer les Br	le au coffret	elect	. de l	2 CAVE.			
* ReneMoyer les Br	ala de Ten	e des	pro	>			
de l'Appartement			<i>[</i>				
Conclusion:							
☐ L'installation électrique est conforme aux pres	scriptions du R.G.I.E. Le procha	ain contrôle pé	riodique est à	effectuer			
dans le délai prescrit par la reglementation er	rvigueur.						
L'installation électrique n'est pas conforme au	x prescriptions du R.G.I.E. Une	e visite complé	mentaire est	à			
exécuter par le même organisme après mise	en conformité au terme de	18 mois après	signature de	l'acte de			

vente.

☐ Les récultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.

Nom et visa de l'inspecteur

Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,

Nom et visa du demandeur pour réception :

CUFFARO Domenico

SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be